

136,000 sont invalides d'une façon grave ou totale. Le taux élevé de la mortalité due aux maladies de dégénérescence chez la population adulte est précédé, dans beaucoup de cas, par des périodes de maladie et d'invalidité.

La santé des personnes âgées.—La statistique de la mortalité et de la morbidité révèle que les maladies chroniques font de plus en plus de ravages chez les personnes âgées. En 1955, 63 p. 100 des décès chez les personnes ayant dépassé les 65 ans étaient dus aux affections cardiaques et artérielles, et 15.6 p. 100 au cancer. Ce sont aussi les maladies cardiovasculaires et le cancer qui mènent dans les hôpitaux généraux près d'un tiers de tous les vieillards admis dans ces établissements. Les affections respiratoires et digestives mènent aussi beaucoup de vieillards à l'hôpital. Les faits recueillis pendant l'enquête sur la maladie au Canada soulignent le caractère chronique de la maladie chez les vieillards. Les personnes âgées de plus de 65 ans ne représentent que 7 p. 100 de l'échantillon de l'enquête, mais 15 p. 100 de l'ensemble des jours de maladie. L'invalidité est en grande partie permanente, car 162,000 personnes de plus de 65 ans étaient regardées comme invalides d'une façon grave ou permanente. Les affections cardiaques, l'arthrite, les suites d'accidents, la cécité, la surdité et les affections chroniques du système nerveux sont données comme causes dans 60 p. 100 des cas d'invalidité permanente. L'enquête sur la maladie au Canada ne tient pas compte des pensionnaires des institutions pour maladies chroniques. En 1955, environ 140,000 personnes étaient traitées dans des hôpitaux pour maladies mentales, tuberculose et autres affections chroniques. Un quart des personnes qui sortent des institutions pour maladies mentales sont âgées de plus de 65 ans. Un quart des vieillards qui sont sortis de ces institutions et les deux tiers de ceux qui y sont morts étaient atteints de sénilité ou d'artériosclérose cérébrale.

Problèmes relatifs à la santé.—Les conséquences de plus en plus importantes des maladies chroniques et un taux élevé persistant de mortalité dû aux maladies de dégénérescence pendant la période productive de la vie, le taux élevé des accidents, la menace que présente la radiation et les autres risques que courent la santé des Canadiens et celle d'autres peuples, font l'objet de travaux de recherche de plus en plus approfondis en plusieurs pays. La recherche canadienne a fait une contribution considérable à la fois dans le domaine des hypothèses d'orientation et du travail clinique. La participation active des chercheurs scientifiques canadiens dans le domaine de la recherche internationale fait que les Canadiens sont assurés de profiter rapidement et sans réserve de toutes les découvertes appelées à modifier l'art médical traditionnel. Les services de renseignements, les programmes d'hygiène publique préventive et de soins de santé que l'on est en train d'établir dans tout le pays mettent à la portée d'un nombre de plus en plus grand de Canadiens les ressources et les aménagements qui permettent de relever les normes de santé.

Section 1.—Initiatives fédérales, provinciales et municipales en matière de santé

Les services de santé publique au Canada ressortissent au gouvernement fédéral ainsi qu'aux administrations provinciales et locales, bien que des agences bénévoles y contribuent d'une manière importante.

Le gouvernement fédéral fournit aux provinces des services consultatifs et spécialisés, aide à financer des programmes provinciaux, maintient des services au bénéfice de groupes particuliers comme les anciens combattants et les Indiens, surveille les normes ainsi que la distribution des aliments et des drogues, maintient un service de quarantaine et se charge de remplir, dans le domaine de la santé, certaines obligations internationales.